

Séance publique du 28 mai 2001

Délibération n° 2001-0067

commission principale :

objet : **Désignation d'un représentant au sein du Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE)**

service : Délégation générale aux affaires générales - Mission d'audit - Contrôle des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 mai 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 19 novembre 1984, le conseil de Communauté a autorisé l'adhésion de la communauté urbaine de Lyon au Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau.

Ce groupe a pour but essentiel de créer des relations entre les divers intervenants concernés : organismes de recherche, partenaires professionnels, organismes publics, etc. afin de promouvoir et de développer la recherche et de diffuser auprès de ses membres les informations disponibles. Il assure aussi la liaison avec les services centraux pour la diffusion nationale des résultats acquis.

A la suite du renouvellement du conseil de Communauté, il y a lieu de désigner un conseiller pour représenter la communauté urbaine de Lyon au sein du conseil d'administration du Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 19 novembre 1984 ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

Désigne monsieur René Beauverie en tant que représentant de la communauté urbaine de Lyon au sein du conseil d'administration du Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE).

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,